

# REVACIL SPA SANITIZING

## **1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :**

### **NOM GENERIQUE**

**PHMB à 10%**

### UTILISATIONS

Produit désinfectant cationique, utilisé pour le traitement des eaux de spas.

### FABRICANT

#### **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : [tech@mareva.fr](mailto:tech@mareva.fr)

### N° d' appel d' urgence

FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE

Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

## **2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :**

Produit irritant pour les yeux (avant dilution).

### INHALATION

En cas de brumisation du produit seulement, provoque la toux. Laisse un goût amer dans la gorge.

## **3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :**

### Substances utilisées dans la préparation :

*P.H.M.B. = Poly Hexa Méthylène Biguanide = Chlorhydrate de Poly(imino imido carbonylimino hexaméthylène Biguanide) à 20%*

N° C.A.S. = 91403-50-8

N° C.A.S. = 32289-58-0

N° C.A.S. = 27083-27-8

Xi, R36/37/38-41

### COMPOSITION

Solution hydrochlorique de PHMB à 10 % en poids + colorant + parfum

## **4 - PREMIERS SECOURS :**

### CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.

### CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage).  
En cas d'irritations, consulter un médecin.

### INGESTION

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

### INHALATION

Transporter la personne à l' air frais. Se rincer la gorge à l'eau potable.

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :**

DANGERS SPECIFIQUES	Aucun, le produit n'est ni inflammable ni explosible.
MOYENS D'EXTINCTION	- autorisés : tout moyens. - déconseillés : aucun.
EQUIPEMENTS DE PROT.	Equipement usuel de lutte contre l'incendie, pas d'équipement spécifique.

**6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :**

PRECAUTIONS INDIVID.	Se tenir éloigné d'éventuelles projections.
METHODE DE NETTOYAGE	- Déversement limité laver à grande eau - Déversement important absorber sur un support neutre (sable,...) à évacuer avant de laver à grande eau.
ATTENTION	Le produit peut être glissant en début de lavage à grande eau. Il reste collant sur les zones souillées insuffisamment rincées

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :**

MANIPULATION	Pas de risque particulier.
STOCKAGE	Les seules recommandations concernent : <b>La température</b> : maintenir à une température > 6 °c (42.8 F), sinon le produit se trouble et précipite (solide blanc gélatineux en fond du contenant). Il est à nouveau limpide et garde ses propriétés après un long temps de chauffage sous une vive agitati  <b>Les matériaux</b> : <u>recommandés</u> : polyéthylène, polypropylène, PVC, aciers inox. <u>déconseillés</u> : matériaux métalliques (Cu, Fe, Zn, aciers noirs,...), ainsi que certains types de "caoutchouc".

**8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :**

PROTECTION DES MAINS	Porter des gants.
PROTECTION DES YEUX	Porter des lunettes.
PROTECTION DU CORPS	Porter des vêtements de travail appropriés.
PROTECTION RESPIRATOIRE	: Pas nécessaire, sauf en cas de manipulation pouvant générer une brumisation.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :**

ETAT PHYSIQUE	liquide (solution aqueuse)
COULEUR	bleu
ODEUR	parfum lavande/lavandin
pH à 20 % (produit pur)	4.0 - 5.0

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite):**

TEMPERATURES	- de congélation - 2 à - 4 °c (28.4 à 24.8 F) - d'ébullition 102 à 105 °c (215.6 à 221 F) - de décomposition de la matière active 320 °c (608 F)
POINT D'ECLAIR	non concerné
MASSE VOLUMIQUE	1030 à 1050 kg/m <sup>3</sup>
VISCOSITE DYNAMIQUE	1.2 . 10 <sup>-3</sup> Pa.s
SOLUBILITES	- soluble dans l'eau en toutes proportions - Autres solvants : alcools aliphatiques (surtout à chaîne carbonées courtes) ainsi que le glycol. - Insoluble dans les hydrocarbures.
AUTRES PROPRIETES	- Se complexe avec la plupart des cations métalliques (Fe, Cu, Ni,...) - Son caractère cationique le rend totalement incompatible avec les produits anioniques (formation d'un précipité blanc). - La matière active est facilement oxydable (dérivés chlorés, ozone,.....)

**10 - STABILITE ET REACTIVITE :**

STABILITE	Le produit est stable entre +10 et +75 °C
REACTIVITE	Aucune réaction spontanée ni d'incompatibilité susceptible de générer une réaction violente.

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :**

TOXICITES AIGUES	DL 50 chez le rat > 2000 mg/kg. - par ingestion (chez le rat) = 660 mg/kg non toxique pour l'être humain. - par voie cutanée (chez le rat) > 5ml/kg : le produit concentré est très faiblement toxique, le produit est non toxique aux doses d'utilisation. - par inhalation le produit n'est pas toxique.
IRRITATIONS	- yeux irritant - peau irritant en cas de contact prolongé.
SENSIBILITE CUTANEE	La solution concentrée peut produire une légère sensibilisation.
TOXICITE SUB-CHRONIQUE	Aucune.
CANCERIGENE	non.
MUTAGENE	non.
TERATOGENE	non.

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :**

BIODEGRADABILITE	-
BIOACCUMULATION	faible à absente.
ECOTOXICITE	Concentration maximale de sécurité (à 96 h) = 0.5 ppm.
TRAITEMENT DES EFFLUENTS	: De la même manière que le Carbone Organique Total (C.O.T.).

**13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

DECHETS Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

EMBALLAGES SOUILLES Rincer plusieurs fois à l'eau avant rejet ou élimination.  
Éliminer conformément aux législations en vigueur.

La neutralisation du produit se fait par oxydation, grâce à des oxydants puissants tels que dérivé chlorés ou bromés, ozone,...

**Attention :** ne pas essayer de détruire le produit par des méthodes bactériologiques car c'est un désinfectant puissant.

**14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

Substance non soumise à la réglementation sur les transports.

**15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :** (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"contient du Poly Hexa Méthylène Biguanide"

Symbole de dangers **Xi - Irritant**

Phrases R

36 - Irritant pour les yeux.

Phrases S

- 2 - Placer hors de la portée des enfants.
- 24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SUISSE : CHZN 1217  
ALLEMAGNE : Registriernummer = N-28059

**16 - AUTRES INFORMATIONS :**

Classification ICPE : non classé

Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigée

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **3808.40.90**